

Equitation : le gouvernement ne se cabre pas sur la TVA à 20%

Le Monde.fr | 13.11.2013 à 15h31 • Mis à jour le 13.11.2013 à 15h58



Le 12 novembre, plusieurs organisations équestres se sont réunies à Paris pour protester contre la hausse de la TVA à 20 %. En vain. | AFP/PASCAL GUYOT

Les centres équestres, qui bénéficient actuellement d'une TVA réduite à 7 %, verront cette taxe passer à 20 % dès janvier 2014. Le décret d'abrogation du taux réduit de TVA sur l'activité des centres équestres vient en effet d'être publié mercredi 13 novembre au *Journal officiel*. "Cette suppression du taux réduit pour les centres équestres fait suite aux injonctions de Bruxelles, et doit éviter à la France d'être condamnée devant la Cour de justice européenne", a expliqué le ministre de l'économie, Pierre Moscovici.

Pourtant, l'annonce de cette augmentation avait créé une forte inquiétude dans le monde équestre, et engendré une très forte mobilisation. Des pétitions avaient circulé, visant à l'abandon de ce projet de hausse. Les directeurs de centres équestres se disaient également très inquiets. "C'est une catastrophe," résumait au Monde.fr Danielle Massuda, cogérante du centre La Lisi ère, dans les Yvelines. "Certains centres équestres ont déjà du mal à tenir debout, il y a moins de licenciés, moins de clients. Beaucoup de petites structures vont disparaître, en particulier dans les zones peu urbaines, ajoutait-elle. Si on répercute cette hausse dans le prix des licences, il y aura encore moins de cavaliers, mais on ne peut pas absorber cette hausse sans compensation."

DEUX MILLIONS DE CAVALIERS

Lundi 11 novembre, ils étaient quelques milliers à défilé dans les rues de Paris pour se faire entendre par le président de la République, François Hollande. La Fédération française d'équitation, la Fédération nationale du cheval et le Groupement hippique national estiment que ce relèvement pourrait mettre en danger 2 000 des 7 000 centres équestres, mais aussi près de 6 000 emplois salariés. Tout en rappelant que la France compte plus de deux millions de cavaliers. Comme dans la capitale, des manifestations ont eu lieu dans différentes villes comme Dijon, Rouen, Meaux ou encore Melun.

[Lire : 4 000 personnes et 200 poneys dans les rues de Paris contre "l'équitaxe"](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/11/4-000-personnes-et-200-poneys-dans-les-rues-de-paris-contre-l-equitaxe_3511933_823448.html) ([//politique/article/2013/11/11/4-000-personnes-et-200-poneys-dans-les-rues-de-paris-contre-l-equitaxe_3511933_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/11/4-000-personnes-et-200-poneys-dans-les-rues-de-paris-contre-l-equitaxe_3511933_823448.html))

Malgré toutes ces pressions, le gouvernement s'est montré inflexible et a entériné le passage de la TVA de 7 % à 20 %. Un verdict qui n'étonne en rien Danielle Massuda. "Je ne suis pas surprise car je m'y attendais. Le gouvernement a déjà fait marche arrière face à des mesures très impopulaires, notamment concernant l'épargne, et il ne

va pas multiplier les marches arrière, surtout pour un secteur d'activité comme le nôtre."

FONDS CHEVAL

Cette dernière, en colère, avouait ne pas comprendre la décision du gouvernement. *"Le gouvernement s'était engagé à ne pas augmenter jusqu'à 20 % la TVA. Et là, ils reviennent sur leur décision. C'est incompréhensible, et non fondé. Ce brusque revirement est une trahison !"* Pour calmer les ardeurs, Pierre Moscovici a affirmé son attachement au monde de l'équitation. *"Nous sommes attentifs à cette filière équestre et nous ne souhaitons pas que ce sport devienne ou redevienne un sport de nantis,"* a-t-il expliqué à l'Assemblée nationale.

Ainsi, pour aider la filière à absorber la hausse, le gouvernement propose que les contrats conclus avant le 31 décembre 2013 continuent à bénéficier du taux réduit jusqu'à leur terme. De plus une aide aux centres équestres va être mise en place par l'intermédiaire d'un "fonds cheval" piloté par les représentants de la filière, a-t-il ajouté, sans préciser toutefois de combien il serait doté. Un projet pour l'instant assez flou, qualifié de *"nébuleux"* par Danielle Massuda. Selon le ministre de l'économie, ces deux mesures vont néanmoins permettre d'absorber les deux tiers des coûts liés à la hausse de la TVA. Le dernier tiers devant être absorbé sur la marge ou répercuté sur le consommateur, a-t-il indiqué, estimant ce surcoût à 60 centimes de l'heure.

Par Nicolas Breton